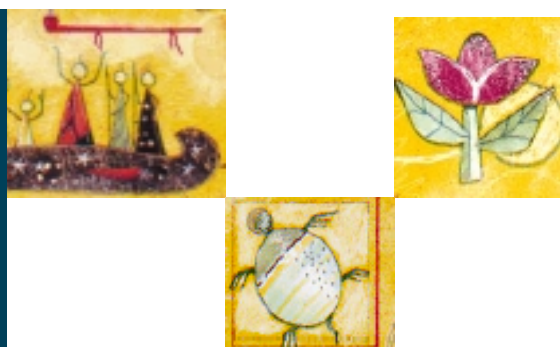


MICROPROGRAMME

de deuxième cycle en éducation (2-812-6-0),
avec spécialisation en intégration pédagogique
des technologies de l'information
et de la communication

Programme spécialement adapté
pour le Conseil en Éducation
des Premières Nations
(CEPN)



<http://cepn.scedu.umontreal.ca>



Conseil en Éducation
des Premières Nations
<http://www.cepn-fnec.com>

Université 
de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation
<http://www.scedu.umontreal.ca>

TABLE DES MATIÈRES

I	<i>Présentation de l'Université de Montréal</i> _____	3
II	<i>Présentation de la Faculté des sciences de l'éducation</i> _____	4
III	<i>Présentation du Conseil en Éducation des Premières Nations</i> _____	5
IV	<i>Qu'est-ce qu'un microprogramme à l'Université de Montréal ?</i> _____	6
V	<i>Objectifs du microprogramme en intégration pédagogique des TIC</i> _____	7
VI	<i>Postulats du microprogramme en intégration pédagogique des TIC</i> _____	8
VII	<i>Admission et inscription</i> _____	9
VIII	<i>Ouvertures possibles du microprogramme en intégration pédagogique des TIC</i> _____	10
IX	<i>Équipe professorale</i> _____	10
X	<i>Formule pédagogique</i> _____	11
XI	<i>Encadrement pédagogique</i> _____	12
XII	<i>Évaluation continue de la formation</i> _____	14
XIII	<i>Structure et durée du programme</i> _____	15
XIV	<i>Structure du microprogramme proposé</i> _____	17
XV	<i>Cours du programme</i> _____	18

Annexe I *Formulaire d'admission*

Annexe II *Conditions d'efficacité des FOAD*

Annexe III *Détails sur la visioconférence*

I PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'Université de Montréal : une Université reconnue ayant acquis une grande expérience auprès d'une variété de clientèles étudiantes

L'Université de Montréal reçoit sa première charte du Parlement de Québec en 1920 et, en 1967, elle devient un établissement à caractère public axé sur l'enseignement supérieur et la recherche. Ses professeurs, étudiants et diplômés participent alors à son administration.

L'Université de Montréal fête cette année son 125^e anniversaire. Alors qu'elle ne comptait au départ que trois facultés accueillant quelques centaines d'étudiants, elle forme aujourd'hui, avec ses écoles affiliées, le deuxième pôle d'enseignement supérieur et de recherche au Canada, le premier au Québec et l'un des premiers en Amérique du Nord.

L'Université de Montréal accueille plus de 54 000 étudiants et décerne plus de 2500 diplômes de maîtrise et de doctorat chaque année.

Université francophone profondément enracinée dans le milieu montréalais, québécois et canadien, l'Université de Montréal a inscrit l'internationalisation de ses programmes comme dimension prioritaire de ses activités. Elle compte dans ses programmes quelque 4 000 étudiants étrangers et elle a conclu des ententes formelles de coopération avec des partenaires de plus de 50 pays à travers le monde. Enfin, elle obtient annuellement près de 350 millions de dollars en fonds de recherche publics et privés. Forte de cette lancée, l'Université est désormais particulièrement bien positionnée pour poursuivre sa modernisation ainsi que son adaptation au monde d'aujourd'hui et de demain.

En ce qui a trait au Microprogramme de deuxième cycle en éducation en intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication (TIC), il semble important de souligner que l'Université de Montréal a plusieurs expériences avec des clientèles de cultures étrangères dont les défis éducatifs à relever peuvent souvent s'apparenter à ceux rencontrés par les peuples des Premières Nations. En effet, ce microprogramme est actuellement implanté auprès d'enseignants et de formateurs du Cameroun (programme subventionné par l'UNESCO), d'enseignants et de formateurs du Burkina Faso et du Mali (programme subventionné par l'Agence Universitaire de la Francophonie). Il est même question d'étendre cette formule qui rencontre un grand succès, en collaboration avec l'UNESCO, à six autres pays francophones et anglophones de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Ghana, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo). L'expérience acquise auprès des clientèles des pays de l'Afrique de l'Ouest nous semble un atout dans le cadre du microprogramme proposé aux enseignants des écoles des premières nations du Canada.



II. PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION



La Faculté des sciences de l'éducation est située sur le campus de l'Université de Montréal à proximité des principales lignes de métro et du centre-ville. Cette facilité d'accès au campus, et en même temps ce retrait sur le site enchanteur du Mont-Royal, font de l'Université de Montréal, et plus particulièrement de la Faculté, un endroit idéal pour y étudier et y vivre. Par ailleurs, l'engagement important de la Faculté au niveau des études supérieures et en recherche la situe avantageusement parmi les acteurs mondiaux de l'éducation.

La Faculté des sciences de l'éducation dispose d'un corps professoral hautement qualifié ayant été formé dans les meilleures universités nord-américaines et européennes. Ses professeurs collaborent à différents projets de recherche ici et ailleurs, participent à des congrès et colloques internationaux et assument des prestations d'enseignement au sein de la Faculté ou à l'étranger. Leurs recherches se font à l'intérieur de regroupements inter universitaires reconnus ou encore par le biais d'un des groupes de recherche facultaire (CRIFPE, Groupe DEFI-APPRENTISSAGE, GRICEA et LABRIPROF). Ces groupes font le prestige de la Faculté et s'avèrent des atouts majeurs pour la formation et l'encadrement d'étudiants aux études supérieures.

Avec une Didacthèque unique au Québec qui s'avère être un centre de documentation spécialisé regroupant plus de 35 000 documents écrits, audio et audiovisuels, et plus de 700 jeux éducatifs adaptés aux besoins des étudiants et des professeurs, les usagers ont accès à une ressource précieuse et reconnue. À ce centre de documentation s'ajoutent deux laboratoires facultaires de micro-informatique pourvus d'ordinateurs Macintosh G5, Imac Platinum et de PC Pentium IV.

Bref, mille et une raisons pour choisir la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.



Figure 1 : Plan du campus de l'Université de Montréal¹

¹ Pour un plan détaillé du campus en PDF : <http://www.umontreal.ca/plancampus/carte.pdf>

III. PRÉSENTATION DU CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS

Le Conseil en Éducation des Premières Nations a été fondé en 1985. Il est un organisme autochtone créé par des autochtones et pour des autochtones. Sa mission principale est de défendre les intérêts des communautés en vue d'améliorer l'ensemble des services éducatifs offerts aux élèves autochtones. En tant qu'organisme autochtone, le CEPN favorise la concertation, diffuse de l'information susceptible d'intéresser ses communautés, aide celles-ci dans la gestion des services d'éducation qu'elles dispensent à leurs élèves. Finalement, le CEPN appuie les communautés dans leurs revendications auprès de différentes instances.

Le Conseil en Éducation des Premières Nations regroupe 22 communautés membres au Québec réparties en 8 Nations soient :

Hurons :	1 communauté soit :	Wendake
Malécites :	1 communauté soit :	Viger
Innu :	1 communauté soit :	Mashteuiatsh
Abénaquis :	2 communautés soient :	Odanak et Wôlinak
Mohawks :	2 communautés soient :	Kanesatake, Kahnawake
Mi'gmaq :	3 communautés soient :	Gesgapegiag, Listuguj, Gaspé
Atikamekw :	3 communautés soient :	Manawan, Opitciwan, Wemotaci
Algonquins :	9 communautés soient :	Kitcisakik, Kitigan Zibi, Pikogan, Lac Simon, Timiskaming, Eagle Village, Barriere Lake, Wolf Lake, Winneway

Le Conseil en Éducation des Premières Nations est devenu en 2002 l'organisme de gestion régional de la région de Québec pour RESCOL et il a confié au CEPN - Technologie la responsabilité de ce mandat. Le programme RESCOL consiste à permettre aux autochtones d'exploiter des technologies de pointe en fournissant aux écoles de leurs collectivités une connexion Internet à haute vitesse.

Ainsi, grâce au programme Premières Nations sur RESCOL, le service est offert aux communautés non membres suivantes :

Innu : 8 communautés soient : Matimekosh, Pakua Shipi,
La Romaine, Natashquan,
Mingan, Maliotenam,
Uashat, Betsiamites

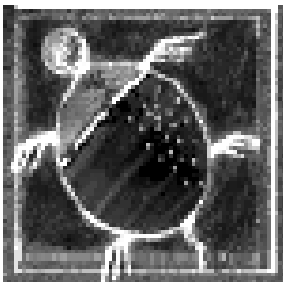
Grâce au financement du programme RESCOL le Conseil en Éducation des Premières Nations a été en mesure de s'associer à l'Université de Montréal pour offrir le microprogramme en intégration pédagogique des TIC aux Premières Nations du Québec, comme un outil de formation indispensable à l'atteinte de nos objectifs communs, à l'égard des technologies de l'information et de la communication.

IV. QU'EST-CE QU'UN MICROPROGRAMME À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ?

Le microprogramme vise à offrir au personnel de l'éducation une ouverture aux études supérieures à l'intérieur d'une formation de courte durée (15 crédits de cours universitaires²). Ce microprogramme spécialement conçu pour le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) peut être intégré dans la poursuite d'une maîtrise en éducation.

Ce microprogramme débute par des activités préliminaires qui aident à identifier, à clarifier et à préciser les besoins de formation. Deux séminaires sont prévus dont un au début et un autre en milieu de formation. L'objectif que l'on poursuit est de soutenir les apprenants dans l'élaboration d'un projet applicable et transférable à leur pratique professionnelle.

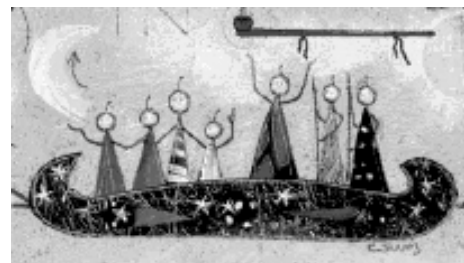
Dans le cadre de ce microprogramme, en particulier dans le but de pouvoir répondre à la clientèle étudiante en région éloignée, les avantages des enseignements en présentiel (en classe) seront combinés à ceux des formations ouvertes et à distance (FOAD) favorisant l'exploitation judicieuse des technologies de l'information et de la communication.



² Un crédit de cours universitaire équivaut en général à 30 heures de cours/travail pour l'étudiant. Quinze crédits sont donc équivalents à 450 heures de cours/travail pour l'étudiant.

V. OBJECTIFS DU MICROPROGRAMME EN INTÉGRATION PÉDAGOGIQUE DES TIC

- Former et perfectionner le personnel enseignant des écoles des Premières Nations.
- Cibler des projets individuels et collectifs de formation qui tiennent compte des exigences et des besoins d'amélioration de la pratique, notamment par le biais d'une intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication.
- Soutenir des projets individuels et collectifs de formation en intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication qui soient transférables dans la pratique.
- Préparer le participant, tant sur le plan pédagogique que technologique, à une intégration réussie des technologies de l'information et de la communication dans sa pratique.
- Favoriser la poursuite des études vers l'obtention d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en éducation ou d'une Maîtrise en éducation (M.Ed. ou M.A.).
- Amener le participant à préciser ses besoins de formation en matière d'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Créer un réseau (virtuel) d'échanges entre les participants.
- Amener le participant à devenir un agent de changement en ce qui a trait à l'intégration pédagogique des TIC au sein de sa communauté.



VI. POSTULATS DU MICROPROGRAMME EN INTÉGRATION PÉDAGOGIQUE DES TIC

- Le Microprogramme est conçu et adapté en fonction des recommandations du Rapport sur les besoins des écoles en technologies des Premières Nations réalisé en 2003 par le Conseil en Éducation des Premières Nations³.
- Le Microprogramme est conçu et adapté pour répondre aux diverses problématiques inhérentes au personnel enseignant des écoles des Premières Nations.
- Le Microprogramme est conçu et adapté pour répondre aux diverses problématiques inhérentes aux défis techniques rencontrés par les écoles des Premières Nations.
- Le Microprogramme est conçu et adapté pour répondre aux diverses problématiques vécues par les élèves avec lesquels travaillent les enseignants des écoles des Premières Nations.
- Le Microprogramme est conçu et adapté en fonction des objectifs de RESCOL pour le Conseil en Éducation des Premières Nations⁴.
- L'organisation de la formation sera faite dans le respect de la culture traditionnelle des Premières Nations.

³ Voir : http://www.cepn-fnec.com/rescol/francais/pdf/etude_exhaustive.pdf

⁴ Voir : http://www.cepn-fnec.com/rescol/francais/projet_2.html

VII. ADMISSION ET INSCRIPTION



CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

PROCÉDURES D'INSCRIPTION

Au niveau de l'Université de Montréal, la procédure d'inscription est la suivante

- Compléter le formulaire de demande d'admission approprié.
- Fournir les pièces requises conformément aux directives accompagnant le formulaire de demande d'admission.
- Respecter les dates limites indiquées dans les directives accompagnant le formulaire de demande d'admission.

Néanmoins, suite à une entente particulière, les procédures liées à l'inscription seront gérées conjointement avec le Conseil en Éducation des Premières Nations. Étant donné que ce programme a été adapté spécialement pour répondre aux besoins particuliers des enseignants des Premières Nations à l'égard des technologies de l'information et de la communication, le programme est contingenté et les places disponibles ont été réservées en priorité pour les Premières Nations du Québec.

Voir en Annexe I : Formulaire d'inscription

Les formulaires d'application vous seront envoyés sur demande en communiquant, soit par téléphone (418) 842-7672, soit par courriel info@cepn-fnec.com ou autrement à l'adresse qui suit :

Conseil en Éducation des Premières Nations
CEPN - Technologies
240 Place Sondakwa
Wendake (Québec)
G0A 4V0

Attn : Inscriptions Microprogramme en intégration pédagogique des TIC

VIII. OUVERTURES POSSIBLES DU MICROPROGRAMME EN INTÉGRATION PÉDAGOGIQUE DES TIC

Il semble important de souligner que le programme est conçu de façon à permettre le transfert éventuel vers le Diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation (D.E.S.S.) ou préférablement vers la Maîtrise en éducation (M. Ed.) de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Néanmoins, pour les étudiants qui ne poursuivraient pas dans d'autres programmes de deuxième cycle, plusieurs moyens seront proposés lors du dernier séminaire de développement professionnel afin de les informer des autres possibilités qui leur sont offertes, comme par exemple des perfectionnements ponctuels, des activités de renforcement, ou encore la participation à des communautés d'apprentissage d'enseignants.

IX. ÉQUIPE PROFESSORALE

Coordonnateur du microprogramme

Thierry Karsenti, Ph.D.,
professeur agrégé, Faculté des sciences de l'éducation



Le professeur Karsenti est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) en éducation. Il occupe également un poste en intégration des technologies de l'information et de la communication dans la formation des maîtres. Ses réalisations et innovations technopédagogiques ont été reconnues tant sur le plan provincial que national. Il se distingue également par la contribution de ses activités de recherche à la qualité de la pédagogie universitaire. Ses intérêts de recherche portent sur l'intégration pédagogique des nouvelles technologies, les pratiques pédagogiques des enseignants et la motivation.

Équipe professorale

Colette Gervais, Ph.D.,
professeure agrégée, Faculté des sciences de l'éducation.

Robert David, Ph.D.,
professeur adjoint, Faculté des sciences de l'éducation.

Francisco Loiola, Ph.D.,
professeur adjoint, Faculté des sciences de l'éducation.

Jrene Rahm, Ph.D.,
professeure adjointe, Faculté des sciences de l'éducation.

Louise Allaire, Ph.D.,
professeure agrégée, Faculté des sciences de l'éducation et directrice du Département de psychopédagogie et d'andragogie.

X. FORMULE PÉDAGOGIQUE

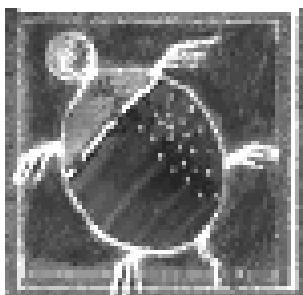
La formule pédagogique qui sera favorisée dans le cadre de ce microprogramme en technopédagogie est qualifiée d'hybride, soit une approche où sont combinés les avantages des formations en présentiel et des formations ouvertes et à distance (FOAD) favorisant l'exploitation judicieuse des technologies de l'information et de la communication. Cette formule n'est pas nouvelle dans le monde de l'éducation, mais elle le sera peut-être pour plusieurs participants.

Voir en Annexe II : Conditions d'efficacité des FOAD.

Deux périodes de formation en présentiel sont prévues pour le microprogramme, soit une au printemps 2005 et une autre au cours de l'été 2006. Néanmoins, la majeure partie du travail se fera de façon individuelle ou en équipe, à distance, avec les technologies de l'information et de la communication (TIC).

En général, les rencontres et contacts avec l'équipe professorale se feront par différents moyens de communication électronique (vidéoconférence, groupe de discussion, forum, *chat*, visioconférence⁵.) Exceptionnellement, et surtout afin de faciliter la mise en place d'un tel cours, des rencontres pourront avoir lieu par téléphone. L'équipe professorale a également opté pour une « approche intégrée » de l'enseignement et l'apprentissage où plusieurs liens ont été faits entre les différents cours.

De plus, le microprogramme est conçu selon une approche socioconstructiviste et une pédagogie du projet. La formule pédagogique des séances de formation « en présentiel » variera selon les thèmes abordés durant le cours : exposés magistraux, présentation de vidéocassettes, séminaires, travaux pratiques, discussions, rapports de lectures, exposés des apprenants etc.



⁵ Il s'agit d'un système de communication synchrone (en temps réel) où il est possible aux apprenants de se voir, de se parler, et d'échanger des documents d'ordinateur à ordinateur. La section suivante, ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE, présente de façon plus détaillée ce système de communication.

XI. ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

L'encadrement pédagogique comprend les éléments suivants :

Rencontres avec l'équipe professorale

Premièrement, les participants rencontreront l'équipe professorale à deux reprises au cours du microprogramme. La première rencontre aura pour but de bien expliquer aux apprenants les objectifs du microprogramme, de même que les travaux à remettre et la façon de fonctionner. Deux cours seront également amorcés lors de cette première rencontre. **Outre la présentation de nouveaux cours, la rencontre subséquente permettra** aux apprenants d'échanger en personne, de présenter leurs réalisations, mais aussi de soutenir la motivation tout au long de leur formation. Ces rencontres en présentiel favoriseront également une mise au point des apprentissages réalisés. Ces séances de formation en présentiel permettront enfin aux apprenants d'explorer, puis éventuellement de maîtriser certaines habilités techniques qu'il n'est pas toujours facile d'apprendre à distance.

Groupe électronique de discussion

Deuxièmement, un groupe électronique de discussion sera créé pour l'ensemble des participants (micro-tic@listes.umontreal.ca). Il s'agit d'une adresse de courriel unique qui permettra à tous les participants d'écrire à l'ensemble du groupe. Le message envoyé à cette adresse sera reçu par toutes les personnes inscrites au groupe de discussion, et ce, dans leur boîte personnelle de courrier électronique. Par conséquent, cela permet à chaque étudiant d'avoir accès aux questions, informations et commentaires soumis par ses collègues. Le système mis en place à l'Université de Montréal permet également aux étudiants d'inscrire plus d'une adresse personnelle, facilitant ainsi la consultation de leurs différentes boîtes de courriel.



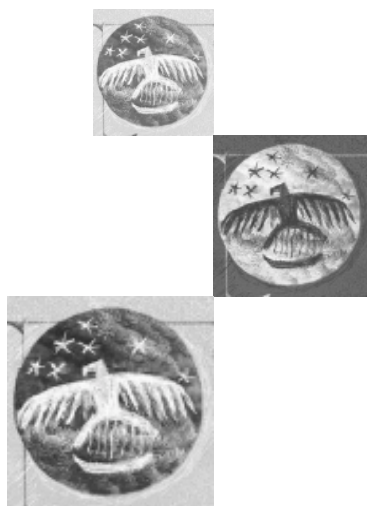
Tuteur

Troisièmement, un tuteur sera responsable de répondre aux questions (tant pédagogiques que techniques), cinq jours par semaine, et ce, dans un délai de moins de 24 h. Il est à noter que la présence d'un tuteur ne remplacera aucunement l'implication de l'équipe professorale. Au contraire, il s'agit d'une ressource supplémentaire à laquelle les apprenants prendront l'habitude de faire appel, en particulier pour des questions d'ordre technique ou méthodologique (**par exemple, pour des questions techniques quant aux travaux**).

Système d'encadrement technique local

Quatrièmement, nous tenterons d'instaurer, en collaboration avec les techniciens des écoles des enseignants participant au projet, un système d'encadrement technique local. Nous pensons qu'un tel lien avec les techniciens sera très bénéfique, d'une part, pour les apprenants, mais aussi pour les techniciens eux-mêmes qui seront à même d'aider les enseignants dans leur intégration quotidienne des TIC.

Séances de vidéoconférence



Cinquièmement, nous tenterons d'instaurer, en collaboration avec le Conseil en Éducation des Premières Nations, des séances de vidéoconférence. La vidéoconférence consiste en un système mobile de communication interactif qui retransmet en simultané le son, l'image et les données dans le but de réunir à distance, et en temps réel, des personnes situées à différents endroits. Ce système est idéal pour les formations ouvertes et à distance, et plus particulièrement pour l'augmentation de l'accessibilité à la formation pour des clientèles étudiantes des régions éloignées, comme ce sera le cas pour les enseignants des écoles du Conseil éducatif des Premières Nations qui participeront à ce microprogramme. En tout, dans le cadre de ce programme, nous avons prévu réaliser douze séances de vidéoconférence d'une demi-journée chacune. Les avantages de la vidéoconférence sont nombreux, en particulier sur le plan de la diminution des frais et du temps de déplacement pour les participants. De plus, la vidéoconférence permettra aux participants d'avoir un contact direct avec les experts de l'équipe professorale sans avoir à se déplacer, ce qui serait susceptible de stimuler grandement leur intérêt. Enfin, elle minimise le temps où les participants des écoles des Premières Nations ne seront pas au travail.

Pour les communautés qui ne possèdent pas de vidéoconférence, l'université leur fera parvenir l'enregistrement de la session de formation et les professeurs du département de psychopédagogie demeureront disponibles pour répondre aux questions des participants.

Séances de visioconférence

Sixièmement, nous mettrons en place une séance de visioconférence avec des sous-groupes d'apprenants (environ 5 par sous-groupe) tous les 21 jours. Avec le nouveau système dont la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal a fait l'acquisition récemment, les échanges avec les apprenants peuvent se faire à l'aide de différents outils de communication.

Voir en Annexe III: Détails sur la visioconférence.

XII. ÉVALUATION CONTINUE DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que la formation correspond aux besoins des apprenants, mais également dans le respect des exigences inhérentes à l'Université de Montréal pour les programmes de deuxième cycle universitaire, nous mettrons en place un processus d'évaluation continue de la satisfaction des apprenants. Premièrement, après chacune des séances de formation en présentiel, les participants devront compléter, de façon anonyme, un formulaire d'évaluation des enseignements. Il s'agit d'une version adaptée du formulaire officiel d'évaluation des enseignements mis en place à l'Université de Montréal. Ce formulaire d'évaluation des enseignements porte notamment sur la pertinence des objectifs et du contenu de la formation, sur la durée de la formation, sur les méthodes pédagogiques utilisées, sur la qualité des formateurs, sur l'organisation de la formation, sur le matériel (livres, etc.) utilisé dans le cadre de la formation, sur les apprentissages réalisés, sur le degré d'atteinte des objectifs, sur la mise en application des nouvelles compétences, sur la résolution de problèmes, etc.

Les informations recueillies permettront à l'équipe professorale, le cas échéant, d'apporter des ajustements à la formation. Les rencontres asynchrones mises en place de même que les autres outils de communication utilisés dans le cadre de la formation permettront également aux apprenants de s'exprimer et de nous faire part de leur satisfaction.

Enfin, le tuteur qui sera embauché dans le cadre de ce microprogramme veillera à communiquer plus particulièrement avec les apprenants qui seront en retard dans la remise de leurs travaux, et ce, afin de leur permettre de mieux comprendre les raisons inhérentes à ce contretemps pédagogique.

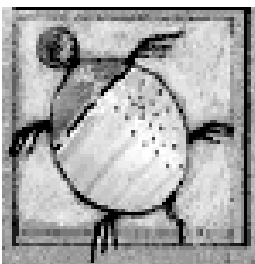
Enfin, nous mettrons en place un processus de recherche dans le cadre de ce microprogramme. Ainsi, avec le consentement éclairé des apprenants, nous procéderons à une analyse de l'impact d'une telle formation, en fonction des objectifs de formation, de la satisfaction des apprenants, du transfert des connaissances dans la pratique des enseignants et du développement de compétences technopédagogiques.

Cette recherche nous permettra de remettre au Conseil en éducation des Premières Nations un rapport détaillé de l'expérience réalisée, en vue notamment de servir de balises pour des formations subséquentes qui pourraient être proposées aux enseignants des écoles des Premières Nations. Nous y présenterons à la fois les avantages, mais également les écueils à éviter pour de telles formations.



XIII. STRUCTURE ET DURÉE DU PROGRAMME

La structure et le calendrier proposés au Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) représentent une adaptation de l'actuelle formule du microprogramme. La durée envisagée dans le cadre de ce programme spécialement conçu est de 16 mois (voir tableau à la page 18). Comme nous l'avons souligné, ce microprogramme combinera à la fois les avantages de l'enseignement en présentiel et ceux des formations ouvertes et à distance.



Ce microprogramme compte dix journées de formation en présentiel. Ces séances de formation, qui auront lieu à l'Université de Montréal, sont importantes, en particulier pour soutenir les apprenants dans leurs apprentissages et s'assurer du transfert dans la pratique professionnelle.

Une première rencontre de cinq jours est prévue au printemps 2005. Lors de cette séance de formation, l'équipe professorale organisera le séminaire de développement professionnel de même que deux parties de cours qui débiteront en « présentiel » (cours #2 et cours #3). La deuxième partie de chacun de ces cours se poursuivrait en formation ouverte et à distance (FOAD).

À la fin de l'année 2005, les participants complèteront les cours #2 et #3, puis entreprendront un nouveau cours (cours #4) au printemps 2006. Durant l'été 2006, la formation se poursuivra en présentiel lors de la dernière rencontre de cinq jours prévue. Les participants auront jusque là pour remettre tous leurs travaux.

Nombre d'heures pour les apprenants

Sur le plan du nombre d'heures de travail pour les apprenants, il est important de souligner qu'à l'Université de Montréal, un microprogramme de deuxième cycle universitaire représente près de 450 heures de cours/travaux pour les apprenants (15 crédits X 30 heures.) Ces heures sont réparties comme suit :

Séances de formation en présentiel : 100 heures

Les séances de formation en présentiel sont réparties comme suit :

- Une première rencontre de cinq jours est prévue au printemps 2005
- Une deuxième rencontre de cinq jours est prévue au cours de l'été 2006

Lors des séances de formation en présentiel, les participants réaliseront, avec les travaux demandés quelque 100 heures de travail.

Séances de formation en vidéoconférence : 50 heures

Douze séances d'une durée approximative de trois heures chacune en AM ou en PM sur semaine.

Lors des séances de formation en vidéoconférence les participants réaliseront quelque *50 heures de cours/travaux*.

Pour les communautés qui ne possèdent pas de vidéoconférence, l'université leur fera parvenir l'enregistrement de la session de formation et les professeurs du département de psychopédagogie demeureront disponibles pour répondre aux questions des participants.

Séances de formation en visioconférence : 50 heures

Douze rencontres d'une heure en visioconférence.

Lors des séances de formation en visioconférence, les participants réaliseront quelque *50 heures de cours/travaux*

Autres travaux

250 heures

Pour le reste du microprogramme les participants devront réaliser environ *250 heures de travaux, soit une moyenne de 5 heures de travail par semaine.*

XIV. STRUCTURE DU MICROPROGRAMME PROPOSÉ

Questionnaire de besoins et réseautage - Mai 2005

Cours # 1 (FOAD)

Séminaire d'introduction au microprogramme et validation/identification des besoins des candidats :

Séminaire de développement professionnel I (PPA 6005)

Cours # 2 (FOAD)

Descripteur Pédagogie et intégration des TIC (PPA 6224)

Pédagogie liée à l'intégration des TIC. Gestion des individus et des groupes, de la complexité et des ressources. Conditions d'une utilisation pratique, judicieuse et réfléchie des TIC. Projet d'intervention pratique dans le milieu.

Cours # 3 (FOAD)

Descripteur Analyse de pratiques pédagogiques (PPA 6256)

Analyse du travail des enseignants et formalisation du savoir d'expérience. Développement d'une posture réflexive sous-tendue par des apports théoriques et par l'analyse de la pratique professionnelle.

Printemps 2006

Cours # 4 (FOAD)

Descripteur Formation à distance : planification et encadrement (PPA 6609)

Conditions de réussite en formation à distance. Expérimentation et encadrement en travail collaboratif en ligne. Réflexion théorique et pratique. Élaboration d'activités d'encadrement en ligne.

Été-Automne 2006

Cours # 1 (partie B, accompagnement entièrement à distance)

Séminaire d'accompagnement et de pratique réflexive :

Séminaire de développement professionnel II (PPA 6006)

Cours # 5 (présentiel et FOAD)

Descripteur Recherches et tendances en technopédagogie (PPA 6226)

Types de recherches en intégration pédagogique des TIC. Regard critique sur les méthodes et la recherche portant sur la technopédagogie. Tendances et évolution des méthodes et des thèmes de recherche en technopédagogie.

Cours # 1 (présentiel et FOAD)

Séminaire-bilan :

Séminaire de développement professionnel III (PPA 6007)

Rencontre de bilan et d'évaluation

Remise des diplômes

XV. COURS DU PROGRAMME

Le Microprogramme est divisé en trois phases et est composé de cinq cours. Néanmoins, une pédagogie du projet et une approche intégrée des apprentissages seront préconisées pour maximiser la réussite des apprenants et soutenir leur intérêt.

PHASE I

Cours # 1 partie A	Séminaire de développement professionnel I <i>Descripteur :</i> Séminaire d'introduction au Microprogramme et identification des besoins des candidats. <i>Compétences visées :</i> Au terme de ce séminaire, les participants seront en mesure de cibler leurs besoins sur le plan de l'intégration des technologies de l'information et de la communication à leur pratique pédagogique.	PPA 6005
Cours # 2	Pédagogie et intégration des TIC <i>Descripteur :</i> Pédagogie liée à l'intégration des TIC. Gestion des individus et des groupes, de la complexité et des ressources. Conditions d'une utilisation pratique, judicieuse et réfléchie des TIC. Projet d'intervention pratique dans le milieu. <i>Compétences visées :</i> Au terme de ce cours, les participants auront une vue d'ensemble des possibilités pédagogiques permises par l'intégration des technologies de l'information et de la communication à l'enseignement/apprentissage.	PPA 6224
Cours # 3	Analyse de pratiques pédagogiques <i>Descripteur :</i> Analyse du travail des enseignants et formalisation du savoir d'expérience. Développement d'une posture réflexive sous-tendue par des apports théoriques et par l'analyse de la pratique professionnelle. <i>Compétences visées :</i> Analyser sa pratique professionnelle avec un sens critique et prendre en charge sa formation continue. De manière plus spécifique, ce cours vise une compréhension approfondie de concepts liés au développement professionnel, l'analyse critique de son expérience professionnelle à la lumière de ces concepts et l'expérimentation d'une démarche individuelle et collective d'analyse de l'enseignement.	PPA 6256

PHASE II

Cours # 4 **Formation à distance : planification et encadrement** **PPA 6609**

Descripteur :

Conditions de réussite en formation à distance. Expérimentation et encadrement en travail collaboratif en ligne. Réflexion théorique et pratique. Élaboration d'activités d'encadrement en ligne.

Compétences visées :

Au terme de ce cours, les participants seront en mesure de comprendre les avantages et les écueils de la formation à distance. Ils seront également outillés pour amorcer le développement de parties de cours à distance.

PHASE III

Cours # 1 **partie B** **Séminaire de développement professionnel II** **PPA 6006**

Descripteur :

Séminaire d'accompagnement et de pratique réflexive dans la réalisation d'un projet.

Compétences visées :

Au terme de ce séminaire, les participants seront en mesure de définir un plan d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans leur pratique pédagogique.

Cours # 5 **Recherches et tendances en technopédagogie** **PPA 6226**

Descripteur :

Types de recherches en intégration pédagogique des TIC. Regard critique sur les méthodes et la recherche portant sur la technopédagogie. Tendances et évolution des méthodes et des thèmes de recherche en technopédagogie.

Compétences visées :

Au terme de ce cours, les participants seront en mesure de comprendre les diverses étapes menant à une recherche en technopédagogie. Ils seront également appelés à réaliser une étude à petite échelle et à en diffuser les résultats sur un site Web.

Cours # 1 **partie C** **Séminaire de développement professionnel III** **PPA 6007**

Descripteur :

Séminaire-bilan. Au cours de ce Microprogramme, les participants seront appelés à faire état de leurs apprentissages pour l'ensemble de la formation.



FORMULAIRE D'ADMISSION

Annexe 1

MICROPROGRAMME D'INTÉGRATION PÉDAGOGIQUE DES TIC

Identité

Nom de famille à la naissance _____		
Prénom _____		
Date de naissance (jour/mois/année) / /	N° assurance sociale / /	Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
Adresse permanente _____ _____		
Téléphone : Résidence : _____ Travail : _____		
Adresse de livraison du matériel didactique (<i>si différente de l'adresse permanente</i>) _____		
Adresse électronique _____		
Votre communauté possède-t-elle un système de vidéoconférence ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

Demande d'admission

Diplôme(s) obtenu(s) _____	
Connaissances en informatique (courriel, saisie de texte, etc.) _____	
Nom de l'école où vous enseignez _____	
Signature du directeur (<i>seulement si l'étudiant est référé par l'école</i>) _____	
Je m'engage à respecter les règlements du programme et à assister aux rencontres prévues. J'autorise le CEPN à transmettre les renseignements nécessaires à la gestion des admissions et des inscriptions à l'université de Montréal.	
Signature du candidat: _____	Date : _____
<i>N'oubliez pas d'inclure votre diplôme ainsi que votre relevé de notes. N'oubliez pas d'inclure la lettre de confirmation de votre employeur si vous êtes référé par la communauté.</i>	

Réservé à l'administration

Date d'admission :	/ / 2004
Paiement reçu :	/ / 2004
Signature de la direction :	_____

Conditions d'efficacité des Formations ouvertes et à distance (FOAD)¹

CONDITION D'EFFICACITÉ	FORMATIONS OUVERTES OU À DISTANCE
ACCÈS / ATTRAIT	<ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif de formation est simple et facile d'accès. • Le dispositif est attrayant et la navigation est conviviale.
INTERACTION / COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> • Les interactions nombreuses sont favorisées par le dispositif, tant entre le formateur et l'apprenant qu'entre les apprenants eux mêmes. • Les outils de communication sont variés et permettent des interactions synchrones et asynchrones.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> • Le contenu a été validé par des experts du domaine. • Le contenu présente des attentes élevées à l'apprenant, mais il demeure équivalent à celui d'un même cours enseigné en présentiel. • Le contenu est organisé pour en faciliter l'acquisition. • Les modalités d'évaluation permettant de voir l'atteinte des compétences visées par les participant sont de même niveau que celles proposées aux étudiants inscrits à un cours semblable en salle de classe.
APPROCHE PÉDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Le cours présente des attentes (objectifs, buts ou finalités) claires et précises. • Le dispositif favorise la participation active des apprenants. • Le dispositif favorise la coopération ou la collaboration entre les apprenants. • Le dispositif favorise l'individualisation de l'enseignement/apprentissage (permet à l'apprenant d'apprendre à son rythme, etc.). • Le dispositif favorise des approches pédagogiques telles que l'approche par problèmes ou l'approche par projets. • Le dispositif favorise le développement de facteurs favorisant la motivation (sentiment d'autodétermination, sentiment de compétence, sentiment d'affiliation).
RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif propose une grande quantité de ressources aux apprenants. • Le dispositif propose une grande variété de ressources aux apprenants (documents, clips audio ou vidéo, sites Internet, etc.).
SOUTIEN	<ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif dispose d'une structure de soutien techni que et pédagogique, tant pour les apprenants que pour les formateurs. • Le dispositif favorise la formation des formateurs. • Le dispositif permet la sensibilisation des apprenants aux défis inhérents à l'apprentissage en ligne. • Un calendrier détaillé du déroulement du cours est disponible pour les apprenants. • Une démarche méthodologique est proposée aux apprenants.
PÉRENNITÉ ET ASPECTS ÉTHIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration et la pérennité du dispositif de formation est favorisée par un système d'évaluation continue. • Les aspects éthiques de même que ceux liés aux droit intellectuel sont pris en considération dans l'élaboration du dispositif.

¹ Source : KARSENTI, T. (2003). Conditions d'efficacité des formations ouvertes ou à distance en pédagogie universitaire. *Revue Internationale de Pédagogie Médicale*, 4 (4), 229-234.

Détails sur la visioconférence

Avec le nouveau système dont la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal a fait l'acquisition récemment, les échanges avec les apprenants peuvent se faire à l'aide de différents outils de communication. Ce système de collaboration pour les formations ouvertes et à distance (FOAD) est divisé en cinq espaces (voir Figure 2) :

- l'espace d'identification (pour les personnes en ligne) ;
- l'espace de chat ;
- l'espace de dessin ;
- l'espace visioconférence ;
- l'espace de sites.

L'espace d'identification permet aux autres apprenants de savoir qui est en ligne

L'espace de chat permet aux apprenants de saisir du texte afin de communiquer entre eux en mode synchrone (temps réel).

L'espace de dessin permet à tous les participants de dessiner et d'écrire simultanément, et ce, sur la même planche à dessin.

L'espace de visioconférence permet aux participants ayant connecté une webcam à leur ordinateur de télédiffuser simultanément image vidéo et son en direct. Sur le plan technique, ce système ne requiert que l'achat d'une Webcaméra pour chacun des participants.

L'espace sites permet enfin d'afficher une page Web.

Il s'agit, selon nous, d'un des systèmes de communication synchrone les plus avancés actuellement disponibles sur le marché.

Ce système permet aux participants d'avoir un contact direct et « plus humain » avec l'équipe professorale, les autres participants ou le tuteur, et ce, tout au long de leur formation. L'équipe professorale peut décider de rencontrer des apprenants, de façon individuelle, ou encore un groupe d'apprenants (maximum 8).

Enfin, nous espérons, grâce à ce nouveau système de collaboration, que nous maximiserons les chances de succès des apprenants, tout en rendant leur expérience de formation plus agréable, plus personnalisée et plus stimulante. Il est à noter que nous sensibiliserons les employeurs des participants à l'importance de la communication pour maximiser le succès de la formation. Nous espérons ainsi que les directeurs des écoles des Premières Nations prêteront, par exemple, un ordinateur portable aux enseignants participant au microprogramme.

Fréquences des sessions : Nous mettrons en place une séance de visioconférence avec des sous-groupes d'apprenants (environ 8 par sous groupe) tous les 21 jours



Figure 2 : Espace de collaboration des formateurs et des apprenants du microprogramme.

